

Dossier :

## Protection de l'enfance : Construire une culture commune centrée sur les besoins de l'enfant

/ P. 06

### ÉVÉNEMENT

#### La PJJ vous ouvre ses portes

Une centaine d'établissements et services mobilisés pour la 3<sup>e</sup> édition.

/ P. 03

### ACTUALITÉS

#### Justice des mineurs

Décloisonner, se coordonner, et partager l'information.

/ P. 04

### RENCONTRE

#### Bernard DELB

Placé à l'Éducation surveillée dans les années 1950.

/ P. 12



## DEUX SIÈCLES D'HISTOIRE DE LA JUSTICE DES ENFANTS À L'HÔTEL DE BOURVALLAIS

Les 16 et 17 septembre 2017, à l'occasion des journées européennes du patrimoine, plus de 4.000 visiteurs sont venus parcourir les couloirs de la chancellerie, lieu emblématique dans lequel chanceliers de France, gardes des Sceaux et ministres de la Justice ont laissé leur empreinte depuis près de 300 ans. La thématique 2017, « Jeunesse et Patrimoine », a été l'occasion de mettre à l'honneur la justice des mineurs à travers l'exposition « Deux siècles d'histoire de la justice des enfants » conçue à partir des collections du Centre d'exposition « Enfants en justice » de Savigny-sur-Orge. Le public a également pu visionner des vidéos sur les métiers de juge des enfants et d'éducateur de la protection judiciaire de la jeunesse.

### DANS CE NUMÉRO

#### ÉVÉNEMENT | P.03

Retour sur « La PJJ vous ouvre ses portes »

#### ACTUALITÉS | P.04-05

- 2<sup>e</sup> regroupement des référents laïcité et citoyenneté
- L'ENPJJ a fait son cinéma
- COPIL Justice des mineurs
- Éducateur, éducatrice, un métier qui a du sens
- Publications

#### DOSSIER | P.06-07

Protection de l'enfance : Construire une culture commune centrée sur les besoins de l'enfant

#### EN RÉGIONS | P.08-09

Actualités des territoires

#### EN IMAGES | P.10

#### À VENIR | P.11

- Journées d'étude de l'ENPJJ
- Manifestations nationales
- Dans l'oeil de Pavo

#### RENCONTRE | P.12

Bernard DELB, confié à l'Éducation surveillée dans les années 1950

Avenirs / DPJJ / Ministère de la Justice - 13, place Vendôme - 75042 Paris Cedex 01 Tél. : 01 44 77 69 78

Directrice de la publication : Madeleine MATHIEU

Rédacteur en chef : François Leray • Rédactrice en chef déléguée : Pauline Guillot

Rédaction : Pierre Rouille-Patriet, Marie-Laure Daniel, Florence Fantini, Florence Faure, Louisa Erraiss, Nathalie Mora, Nour-Eddine Mrani, Jean-Philippe Gurecki, Caroline Herbaut, Adrien Derain, Lucie Le-Galludec, Louise Devillers, Aurélie Roussel, Yann Sebille

Crédit photos : Caroline Montagné/MJ/DICOM, Rada Marinova/MJ/DICOM, Jean-Pierre Garufi

Conception graphique : Bénédicte Pereira • Maquette : Coralie Fondeville • Impression-Routage : Imprimerie de la Centrale

N° ISSN 1956-3094 - Dépôt légal à parution

## ÉDITO



Faire connaître nos missions et améliorer la visibilité de notre institution auprès de nos partenaires, des décideurs et du grand public sont des enjeux majeurs. Créée en 2015, «La PJJ vous ouvre ses portes» contribue à la poursuite de ces objectifs. Cette année encore, l'opération a été une belle réussite grâce à la mobilisation et à l'engagement des cadres et des professionnels de terrain.

1.400 participants se sont déplacés dans nos établissements et services pour découvrir l'action menée au quotidien auprès des adolescents qui nous sont confiés. Les journalistes se sont aussi déplacés en nombre pour expliquer notre rôle et valoriser nos savoir-faire. 40 articles sont notamment parus dans la presse quotidienne régionale.

Je tiens à remercier chacun d'entre vous pour ce succès et vous donne rendez-vous pour la 4<sup>e</sup> édition.

Je vous souhaite à tous, ainsi qu'à vos proches, une bonne année 2018.

*Madeleine MATHIEU, directrice de la protection judiciaire de la jeunesse*

## « LA PJJ VOUS OUVRE SES PORTES »

*Une centaine de structures mobilisées pour la 3<sup>e</sup> édition*

**Le 16 octobre 2017, dans toute la France, partenaires institutionnels et associatifs, élus, magistrats et journalistes ont été nombreux à venir visiter les structures et rencontrer les professionnels de la protection judiciaire de la jeunesse. Nicole BELLOUBET, garde des Sceaux, ministre de la Justice, s'est rendue à Rouen pour échanger avec les équipes éducatives de l'établissement de placement de la ville, avec des familles d'accueil et avec les acteurs du restaurant d'insertion «Léo à Table» récemment inauguré.**

Près de 1.400 personnes se sont déplacées dans les 111 établissements et services de la PJJ ouverts sur tout le territoire national. Étaient notamment présents, une centaine de représentants des collectivités territoriales, une cinquantaine de parlementaires, des membres du corps préfectoral et une soixantaine de journalistes de la presse régionale et nationale.

**La garde des Sceaux à Rouen**

Accueillie par Madeleine MATHIEU, directrice de la protection judiciaire de la jeunesse, et Fabienne BUCCIO, préfète de Seine-Maritime, Nicole BELLOUBET a visité l'unité éducative d'hébergement diversifié renforcé de Rouen et dialogué avec

les professionnels sur les modalités de placement développées.

La structure a notamment mis en place une collaboration efficace avec un réseau de familles d'accueil aux profils variés pour s'adapter aux situations et évolutions des jeunes pris en charge. La ministre a d'ailleurs eu l'occasion d'évoquer avec les familles d'accueil présentes la question de leur recrutement et de leur motivation à accompagner ces jeunes en difficulté. Nicole BELLOUBET s'est ensuite entretenue avec trois mineurs sur leurs projets de vie et d'insertion professionnelle. Cette question de l'insertion a également été au cœur de ce déplacement à Rouen avec la visite de la ministre au restaurant d'application «Léo à table» inauguré en septembre 2017. L'équipe éducative, le président et le directeur de l'association gestionnaire «Les ateliers des hauts» ont présenté le partenariat conclu entre l'établissement et l'unité éducative d'activités de jour (UEAJ) de la PJJ de Rouen. Le restaurant peut, en effet, accueillir jusqu'à six jeunes pris en charge à l'UEAJ pour leur faire découvrir et expérimenter les métiers de la restauration.

Les mineurs peuvent ensuite accéder au statut de stagiaires de la formation professionnelle, voire, après validation de leur projet, devenir salariés en contrat à durée déterminée d'insertion.



## 2<sup>E</sup> REGROUPEMENT DES RÉFÉRENTS LAÏCITÉ ET CITOYENNETÉ

**Du 17 au 19 octobre 2017, les 70 référents laïcité et citoyenneté étaient réunis à Nice. Il s'agissait du deuxième regroupement du réseau depuis la mise en place de la Mission nationale de Veille et d'Information en avril 2015. Une journée a été consacrée à la prise en charge des victimes de l'attentat de Nice, à la question du traumatisme et, plus généralement, à la gestion de crise.**

Au cours de cette rencontre, les référents laïcité et citoyenneté ont réfléchi collectivement sur des thématiques centrales en lien avec leurs missions. Parmi les sujets abordés figuraient le secret professionnel et le partage d'information, la laïcité et la neutralité, la prise en charge et l'accompagnement des mineurs en danger de radicalisation violente par les établissements et services de la PJJ. Le travail développé autour de l'évaluation et l'objectivation dans le cadre des situations présentant un danger de radicalisation et la question d'une politique de prévention spécifique dans le travail éducatif pour lutter contre la radicalisation étaient également à l'ordre du jour. Les échanges, très riches, ont fait émerger différentes préconisations qui pourront être consultées dans les actes du regroupement actuellement en cours de réalisation.

### BEAU-LIVRE

#### Mauvaise graine

Apaches, voyous, blousons noirs, racailles... les mots changent, la stigmatisation perdure pour qualifier les mêmes rejets des classes laborieuses. Depuis deux siècles, les mentalités oscillent entre punir et éduquer.

Le beau-livre « *Mauvaise graine : deux siècles d'histoire de la justice des enfants* » propose un débat d'actualité nourri par l'analyse d'historiens et par des témoignages d'époque.

Il est enrichi des collections uniques du centre d'exposition historique de Savigny-sur-Orge dépendant de l'École nationale de protection judiciaire de la jeunesse.



« *Mauvaise graine : deux siècles d'histoire de la justice des enfants* », **Véronique BLANCHARD et Mathias GARDET**, éditions Textuel, 176 pages, 35 euros.

[www.editionstextuel.com](http://www.editionstextuel.com)

#### L'ENPJJ a fait son cinéma

Du 16 au 19 octobre 2017, l'École nationale de protection judiciaire de la jeunesse (ENPJJ) a accueilli, à Roubaix, « Oh les filles ! », son premier festival de cinéma organisé dans le cadre d'un module de formation à l'accompagnement des filles. Les élèves et le grand public ont assisté à des projections et des tables rondes réunissant réalisateurs, acteurs, universitaires et professionnels de la PJJ. À noter, la présence exceptionnelle d'Oulaya AMAMRA, César du meilleur espoir féminin en 2017 pour le film « Divines ».



### CAHIERS DYNAMIQUES

#### Émotions et travail éducatif

le 71<sup>e</sup> opus de la revue professionnelle s'intéresse aux différentes manières de s'appuyer sur la prise en compte des émotions pour mieux aborder le travail éducatif. Il traite des émotions sociales, de la relation affective professionnel-usager ou encore du travail émotionnel des professionnels.

[www.editions-eres.com](http://www.editions-eres.com)

## JUSTICE DES MINEURS

« **Décloisonner, se coordonner, partager l'information** »



Le 3 octobre 2017, Nicole BELLOUBET, garde des Sceaux, ministre de la Justice, a ouvert le 2<sup>e</sup> comité de pilotage de la justice des mineurs. Ce rendez-vous annuel réunit magistrats, professionnels de la protection judiciaire de la jeunesse, représentants de toutes les directions et écoles du ministère de la Justice. Objectifs ? Favoriser une approche dynamique, transversale de la justice des mineurs et renforcer le partage d'information.

« La qualité et l'efficacité de la justice des mineurs est une priorité réelle pour le ministère de la Justice. L'ambition que je porte est la mobilisation et la coordination de tous les acteurs pour accompagner les jeunes vers une insertion durable », a souligné la garde des Sceaux.

Madeleine MATHIEU, directrice de la protection judiciaire de la jeunesse, a rappelé que « cette dynamique de concertation devait irriguer l'ensemble des pratiques professionnelles », cela étant notamment illustré par « les instances tripartites instaurées par la circulaire de politique pénale et éducative relative à la justice des mineurs du 13 décembre 2016 qui viennent s'ajouter aux conférences annuelles sur la justice des mineurs et à l'institution des magistrats coordonnateurs ». Le partage d'information apparaît essentiel aussi bien en matière d'articulation entre protection de l'enfance et suivi au pénal, que de prise en charge partagée des mineurs en détention, de travail sur le passage à la majorité et de prévention de la radicalisation. Nicole BELLOUBET a insisté sur le fait que « la fragilité de la jeunesse implique une cohérence et une connaissance partagée des situations. Nous devons continuer à décloisonner, partager les connaissances, discuter, comparer, construire et proposer des solutions innovantes. Le partage d'information est un gage de qualité et cela s'impose dès le stade de la formation des professionnels ».

## PUBLICATION

### La drogue et les jeunes : parlons-en

La DPJJ et la Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives (MILDECA) se sont associées pour réaliser un recueil des connaissances destinées à toute personne intervenant auprès des mineurs soumis au risque de toxicomanie. À l'appui de retours d'expériences d'éducateurs et d'analyses d'experts, l'ouvrage traite de la consommation, des problèmes de dépendance, de l'encadrement des jeunes, du trafic et de la situation légale.

« Protéger la jeunesse contre l'usage et le trafic de drogues », sous la direction de Luc-Henry CHOQUET, les Editions LEN, 284 pages, 14,90 euros.  
[www.leseditionsdunet.com](http://www.leseditionsdunet.com)

## CONCOURS

### Éducateur, un métier qui a du sens

La direction de la protection judiciaire de la jeunesse recrute des éducateurs et des éducatrices par concours sur épreuves. Les candidats aux concours externe et interne avaient jusqu'au 11 décembre 2017 pour s'inscrire. Chaque année, l'École nationale de protection judiciaire de la jeunesse forme à Roubaix 120 éducateurs. Sur une durée de deux ans, cette formation, rémunérée, alterne cours, conférences et stages dans les services de la PJJ.

[www.metiers.justice.gouv](http://www.metiers.justice.gouv)

## PUBLICATION

### La justice des mineurs expliquée aux citoyens de demain

La DPJJ a étroitement collaboré à la réalisation d'un livre pédagogique et éclairant intitulé « La justice des mineurs » et publié dans « Les collections du Citoyen » de Nane Éditions. L'objectif est d'offrir aux lecteurs - jeunes, parents, professionnels de l'éducation - une meilleure connaissance de l'histoire et du fonctionnement actuel de la justice des enfants.

« La justice des mineurs », texte de Sylvaine VILLENEUVE, « Les collections du citoyen », Nane Éditions, 48 pages, 9 euros.

[www.lacollectionducitoyen.fr](http://www.lacollectionducitoyen.fr)





# Protection de l'enfant: Construire une culture commune centrée sur les besoins de l'enfant

La loi du 14 mars 2016 redéfinit la protection de l'enfant en la recentrant sur la prise en compte des besoins fondamentaux de l'enfant et favorise un suivi cohérent et coordonné. Une circulaire du 19 avril 2017 précise sa mise en œuvre et vise notamment à développer un langage commun entre les acteurs de la protection de l'enfance afin de sécuriser les parcours des jeunes confiés.

Dans le cadre de sa mission de concertation des acteurs de la justice des mineurs, la protection judiciaire de la jeunesse (PJJ) s'inscrit aux côtés des départements, dans une dynamique constructive d'animation et d'harmonisation des pratiques dans le champ de la protection de l'enfance. Cela implique une communication renforcée entre tous les professionnels intervenant dans le parcours du jeune, via des liaisons efficaces et régulières.

## AMÉLIORER LA GOUVERNANCE

La direction de la protection judiciaire de la jeunesse (DPJJ) est membre du Conseil national de la protection de l'enfance (CNPE) créé par la loi du 14 mars. En plus de proposer au gouvernement les orientations nationales de la politique de protection de l'enfance, cette instance interministérielle est un espace d'échanges, de partage et d'analyse. La DPJJ s'investit au sein du bureau et participe à quatre commissions relatives à la formation, la recherche, l'adaptation des interventions aux besoins de l'enfant, la prévention et le repérage précoce.

Autre illustration de l'investissement de l'institution dans le champ de la protection de l'enfance à l'échelle nationale, Marie DERAÏN, professionnelle de la PJJ, ancienne Défenseuse des enfants, ancienne conseillère « droits de l'enfant » de la ministre des Familles, de l'Enfance et des Droits des Femmes, est, depuis le 22 juin 2017, mise à disposition du CNPE. Elle souligne en quoi cela reflète bien une volonté de décloisonner les pratiques : « La présence de la DPJJ au sein du CNPE assure le lien nécessaire avec la justice et donne un ancrage opérationnel fort. Elle garantit la continuité recherchée entre protection de l'enfance et accompagnement des jeunes dans le cadre de

*l'ordonnance de 45. Ce sont les mêmes jeunes. Cet engagement contribue à faire de la PJJ un acteur incontournable de la protection de l'enfance. Au cours de ces premiers mois de fonctionnement, j'ai constaté l'insistance des participants de la PJJ pour que les adolescents et leurs spécificités soient davantage pris en compte dans nos travaux ».*

Au niveau local, la définition d'une politique publique de protection de l'enfance passe notamment par le renforcement des observatoires départementaux de la protection de l'enfance (ODPE). Les directeurs territoriaux de la PJJ en sont membres de droit, l'une de leurs missions consistant à veiller à ce que la PJJ soit identifiée comme une institution ressource.

La PJJ s'investit également dans la mise en place de protocoles favorisant la concertation avec les départements, les préfets, les autres collectivités concernées et la société civile, dans l'intérêt des jeunes confiés. Ces accords visent, en particulier, la prévention en direction de l'enfant et sa famille ainsi que l'accès à l'autonomie des jeunes sortant des dispositifs de l'aide sociale à l'enfance ou de la PJJ.

## TRAVAILLER ENSEMBLE POUR SÉCURISER LES PARCOURS

Recentrée sur des fonctions pénales, la PJJ contribue néanmoins à l'aide à la décision en assistance éducative. Elle prend en charge des enfants ou des adolescents et doit donc garantir la continuité de leurs parcours. Cela implique des échanges concrets et soutenus entre ses professionnels et ceux des conseils départementaux. Illustration dans un service de la PJJ.

### « Instaurer des contacts institutionnels réguliers »

Catherine OJALVO-RICHARD, responsable de l'unité de milieu ouvert de Château d'Eau à Paris



#### Comment intervenez-vous en matière d'assistance éducative ?

*Nous mettons en œuvre ponctuellement des mesures d'assistance éducative en milieu ouvert décidées suite à des mesures du registre pénal. L'enfant ou l'adolescent est au centre de nos interventions.*

*Il s'agit d'une évidence qu'il est parfois nécessaire de rappeler dans le cas de problématiques complexes où chacun peut être tenté de se retrancher derrière sa « culture professionnelle ». L'action éducative n'est pas qu'une*

*action mais aussi une construction et un remaniement permanent de choix éducatifs. La fine évaluation des besoins fondamentaux de l'enfant est donc une préoccupation transversale. Dans ce souci, il est aussi parfois nécessaire d'inclure la participation des familles et de se concerter de façon régulière avec les autres intervenants du champ social et sanitaire.*

#### Comment travaillez-vous au quotidien avec les autres acteurs intervenant dans le champ de la protection de l'enfance ?

*L'instauration d'une régularité dans les contacts institutionnels est essentielle. Elle est la condition pour favoriser une meilleure connaissance mutuelle permettant à tous les professionnels d'éviter une forme de catégorisation entre l'enfant qui serait victime et celui qui serait dans des passages à l'acte délictueux. De cet élargissement des points de vue doit découler une meilleure coordination des acteurs. D'autre part, le découpage des secteurs des services de l'aide sociale*

*à l'enfance (ASE), différent de celui des unités de la PJJ, peut parfois rendre difficile l'identification du bon interlocuteur et du dispositif adéquat. Un travail de lisibilité institutionnelle pour chaque acteur peut être mis en œuvre, au niveau local, afin de faciliter le repérage des professionnels de chaque institution. Cela peut passer, par exemple, par l'actualisation et la transmission d'organigrammes et de présentations des dispositifs existants. Au sein de l'unité, nous avons également organisé des rencontres inter-équipes avec les professionnels des services de l'ASE, qui se sont révélées très productives pour travailler sur les représentations des pratiques de chacun. Ces échanges ont également confirmé la nécessité de renforcer la souplesse dans le passage d'un dispositif à l'autre pour s'adapter au mieux à l'évolution des situations des jeunes. Des séminaires de travail communs sur des thèmes transversaux pourraient aussi être mis en place prochainement.*

## LES FORMATIONS CONJOINTES, UN LEVIER POUR MIEUX SE COMPRENDRE

En 2017, les directeurs et éducateurs en 1<sup>ère</sup> année de formation suivent un module sur la protection de l'enfance qui leur permet, notamment, de réfléchir à la dimension protectionnelle des missions de la PJJ, tout en pensant la question du parcours des mineurs de façon décloisonnée. Par ailleurs, l'ENPJJ déploie en 2018 des offres de formation continue inter-institutionnelles dans le champ général de la protection de l'enfance (évaluation des situations,

droits de l'enfant, accueil et accompagnement des mineurs non accompagnés), consultables sur son site internet : [www.enpjj.justice.fr](http://www.enpjj.justice.fr).

Elle organise également, les 5 et 6 février 2018, deux journées d'étude consacrées à la protection de l'enfance, après celles des 26 et 27 janvier 2017 dont les actes sont disponibles en ligne.

## CENTRE-EST

### CHANTIER SOLIDAIRE



Les jeunes et les éducateurs de l'unité éducative de milieu ouvert de Vaulx-en-Velin, dans la métropole lyonnaise, ont réalisé, au printemps 2017, un chantier solidaire au Sénégal, en partenariat avec le service de prévention spécialisée de la Société Lyonnaise pour l'enfance et l'adolescence. L'association lyonnaise « Yoonu Yeumbeul » avait été choisie pour élaborer un séjour répondant à la fois aux objectifs éducatifs et aux contraintes administratives. Tous se sont investis pendant six jours pour rénover une école dans le village de Mbéyène situé dans la région du Djoloff au nord du Sénégal. Ils ont été chaleureusement remerciés par l'ensemble des habitants du village. Une belle valorisation !



## ILE-DE-FRANCE / OUTRE-MER | ACCUEIL INNOVANT

La direction inter-régionale de la PJJ Ile-de-France et Outre-mer a innové pour accueillir ses nouveaux agents franciliens, avec le soutien du fond d'innovation RH de la fonction publique. Ambitieux et déclinable, le projet intitulé « Je[u] Rencontre » a, en effet, permis de s'éloigner des supports classiques pour favoriser l'expérience et le partage. Les participants ont, ainsi, découvert la PJJ par le biais de jeux et de défis, propices à la rencontre et à la cohésion d'équipe.



## GRAND-NORD

### INCUBATEUR

En 2017, le ministère de la Culture a financé une expérimentation en faveur de l'éducation aux médias destinée aux publics de la PJJ et de l'administration pénitentiaire. Trois structures ont participé à ce projet dont le centre éducatif fermé de Liévin, dans le Pas-de-Calais. Depuis la rentrée, les adolescents œuvrent à la création de leur web radio, encadrés par des journalistes du réseau de radios associatives du Groupe SOS.

**Au programme :** définition d'une ligne éditoriale, débats, réalisation d'interviews, création de contenus numériques et sensibilisation à la communication. L'occasion de travailler sur la question du contre-discours en sensibilisant les jeunes aux médias et aux usages d'internet.

## SUD-EST

### JUSTICE ET RÉGION

Le 6 novembre 2017, une nouvelle convention Justice-Région a été signée entre la direction inter-régionale de la PJJ Sud-Est et la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Ce partenariat, unique en France depuis 2000, vise au développement d'actions en matière de lutte contre la délinquance et la récidive mais aussi d'accès au droit, d'aide aux victimes, de justice de proximité et d'insertion des publics en difficultés d'intégration.





**GRAND-CENTRE**  
OBJECTIF INSERTION



Le 24 novembre 2017, la direction inter-régionale de la PJJ Grand-Centre a signé une convention de partenariat avec le Conseil régional Centre-Val de Loire.

Cet accord triennal vise à améliorer l'insertion scolaire et professionnelle des jeunes en difficulté, en les faisant bénéficier des nombreux programmes mis en place par le Conseil régional pour faciliter le maintien ou le retour vers les dispositifs de droit commun. Cette signature a été l'occasion pour François BONNEAU, président du Conseil régional, d'échanger sur ces questions avec les professionnels de l'unité éducative d'activités de jour de Saint-Jean-le-Blanc.

**SUD**  
SPORT ET INSERTION



Mettre le sport au service de l'insertion des jeunes en rupture scolaire ou professionnelle est l'objectif des « Ateliers sportifs » organisés par l'association internationale Peace and Sport. En partenariat avec la PJJ, ces rencontres se sont déroulées du 3 au 20 octobre 2017 à Montauban. Elles ont permis à huit mineurs de bénéficier de séances alliant sport et pédagogie, sous le parrainage du rugbyman du XV de France, Imanol HARINORDOQUY.

**SUD-OUEST** | SPORTEZ-VOUS BIEN

Dans le cadre de la démarche nationale « PJJ promotrice de santé », la direction inter-régionale de la PJJ Sud-Ouest s'est engagée dans le « Défi Sportez Vous Bien », aux côtés de nombreux partenaires tels que le Conseil régional et l'Instance régionale d'éducation et de promotion de la santé Nouvelle-Aquitaine, le Comité régional olympique et sportif d'Aquitaine et le Comité territorial de rugby de Côte d'Argent. Durant neuf mois, sont ainsi organisées des rencontres sportives ouvertes aux jeunes et aux professionnels de l'inter-région. Le lancement a eu lieu le 28 septembre 2017 autour de la pratique du cross-country.



**GRAND-OUEST**  
PARTENARIAT OLYMPIQUE

Le 13 septembre 2017, les Jeux Olympiques 2024 ont officiellement été attribués à Paris. C'est aussi le jour où la direction territoriale de la PJJ Haute-Normandie a signé une convention avec le Comité départemental olympique et sportif Seine-Maritime pour la mise en place d'activités autour du sport, vecteur de santé, de bien-être, d'intégration sociale et d'insertion pour les mineurs pris en charge.

Ce partenariat implique également le service pénitentiaire d'insertion et de probation de Seine-Maritime, le centre pénitentiaire du Havre, la maison d'arrêt de Rouen, l'Agence régionale de santé de Normandie, la direction départementale déléguée à la cohésion sociale de Seine-Maritime, des unités de soins des centres hospitaliers de Rouen et du Havre et la SNCF.

**GRAND-EST**  
LE CEF DE FORBACH A 10 ANS



À l'occasion de cet anniversaire, Laurent GRÉGOIRE, directeur inter-régional de la PJJ Grand-Est, a souligné la spécificité de l'établissement, géré par la Fondation Vincent de Paul, dont le champ d'intervention privilégié est le domaine médico-social. Il a rappelé que l'association est « un partenaire solide et fiable, à la gouvernance ajustée aux enjeux, et avec qui un dialogue permanent et constructif s'est établi tout au long de ces dix ans dans l'intérêt de la mission ». Depuis son ouverture, le centre éducatif fermé de Forbach a accueilli 259 adolescents et développe un projet de médiation animale à travers l'équithérapie.



*Madeleine MATHIEU, DPJJ, et Anne-Sylvie SOUDOPLATOFF, directrice générale du groupement d'intérêt public « Enfance en danger », ont signé une convention renforçant notamment la communication autour des missions du Service national d'accueil téléphonique pour l'enfance en danger (119).*

*La cérémonie de remise des prix de la 26<sup>e</sup> édition de l'opération nationale « Bulles en fureur » s'est déroulée au théâtre de la Paillette à Rennes, le 14 octobre 2017. Plus de 120 jeunes venus de toute la France s'étaient donné rendez-vous pour récompenser leurs BD favorites.*



*Le comité de direction de la PJJ s'est réuni pour un séminaire de travail au Centre d'exposition « Enfants en justice » de Savigny-sur-Orge. L'occasion de (re)découvrir les collections du centre et d'échanger avec les jeunes et les professionnels de l'unité éducative d'activités de jour voisine.*



*Madeleine MATHIEU, DPJJ, a présenté la justice des mineurs en France, l'ensemble des mesures socio-éducatives et les formations lors d'un séminaire sur « Les adolescents en conflit avec la loi », organisé par l'ambassade de France au Brésil en septembre 2017, à Brasilia.*



*Nicole BELLOUBET, garde des Sceaux, ministre de la Justice, a visité l'exposition de l'ENPJJ, « Les Mauvaises filles. Une histoire de la justice et du genre », qui avait investi l'atrium du site Olympe de Gouges du ministère de la Justice, du 2 octobre au 2 novembre 2017.*

## PASSAGE DE RELAIS

Le Challenge Michelet et les Parcours du Goût sont les deux manifestations nationales itinérantes de la PJJ. Les organisateurs des éditions 2017 et 2018 se sont rencontrés pour se passer le relais, direction le Sud et le Grand-Ouest.



## LES MANIFESTATIONS NATIONALES DE LA PJJ

**À vos agendas !**

### LES 14 ET 15 AVRIL 2018

19<sup>es</sup> Parcours du Goût  
Castelmaurou - Haute-Garonne

### 27 AVRIL 2018

12<sup>e</sup> remise des Prix Des cinés,  
la vie !  
La Cinémathèque française - Paris

### DU 11 AU 19 MAI 2018

22<sup>e</sup> Tour de France aérien Rêve  
de gosse  
dans 9 villes étapes

### DU 28 MAI AU 1ER JUIN 2018

46<sup>e</sup> Challenge Michelet  
Rennes - Ille-et-Vilaine

### DU 12 AU 14 JUIN 2018

18<sup>es</sup> Rencontres Scène Jeunesse  
Viols-en-Laval - Hérault

### DU 25 AU 29 JUIN 2018

22<sup>e</sup> Trophée Sport Aventure  
Valdeblore - Alpes Maritimes

## JOURNÉES D'ÉTUDE DE L'ENPJJ

### Regards croisés

Les 5 et 6 février 2018, sur son site central de Roubaix, l'École nationale de protection judiciaire de la jeunesse (ENPJJ), en partenariat avec l'École nationale de la magistrature (ENM), le Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT) et le Groupement d'intérêt public enfance en danger (GIPED), organise deux journées d'étude « Autorité parentale et filiation, à l'épreuve des pratiques judiciaires et sociales ».

La diffusion du rapport de consensus sur les besoins fondamentaux de l'enfant est un levier essentiel pour la constitution de connaissances communes entre les professionnels du secteur de la protection de l'enfance. Mais la difficulté à transformer les représentations sociales de l'enfant, de la famille et la persistance des cloisonnements institutionnels ne facilitent pas la mise en œuvre de la loi du 14 mars 2016 relative à la protection de l'enfant. Ce temps de formation et d'échanges inter-institutionnels permettra, ainsi, aux différents acteurs de la justice des mineurs (magistrats, avocats, professionnels de la protection judiciaire et de la jeunesse, des départements et des associations) de s'appuyer, dans leurs pratiques, sur des repères partagés, tant d'un point de vue juridique, social que clinique.



## Dans l'oeil de PAVO





**Détruire les archives,  
c'est empêcher  
l'adulte de retrouver  
le jeune qu'il a été**

**Bernard DELB,**  
confié à l'Éducation surveillée  
dans les années 1950



Placé à l'éducation surveillée il y a plus de 60 ans, Bernard DELB a pu reconstituer son passé et mieux connaître son histoire grâce à la consultation de son dossier de jeune. Il évoque son parcours et rappelle l'importance de l'archivage.

### Quelle est votre histoire avec la justice des mineurs ?

J'ai été placé au centre d'observation de l'Éducation surveillée de Savigny-sur-Orge, dans l'Essonne, à l'âge de 16 ans. J'y suis resté 45 mois. J'ai ensuite été parfaitement inséré dans la société. J'ai aujourd'hui 77 ans. Avec le temps, le souvenir de ma jeunesse se transformait, se brouillait un peu dans mon esprit. Je passais régulièrement devant la Ferme de Champagne, à Savigny-sur-Orge, où se trouvent les locaux du centre d'observation, mais je n'osais pas y retourner. Finalement en 2011, j'en ai franchi la grille. Les éducateurs présents n'avaient plus rien à voir avec ceux que j'avais pu connaître à l'époque.

### Qu'est-ce que la consultation de votre dossier vous a apporté ?

Un dossier, c'est un carton au départ, mais qui contient énormément de documents précieux pour la mémoire des jeunes placés. J'y ai trouvé des études sur ce que j'étais, des observations d'éducateurs mais également des comptes-rendus d'assistantes sociales. Tout cela raconte ce que fut mon enfance, sa violence, ma volonté, mille fois répétée, de m'extraire d'un milieu familial qui me détruisait. En consultant mon dossier, j'ai ressenti une très grande émotion. Cela m'a rappelé des souvenirs désagréables mais pas seulement. À travers tous les éléments produits au cours de cette période d'observation de près de quatre ans, je me vois me transformer, me réintégrer, m'adapter parfaitement à une société qui, au départ, m'était extrêmement hostile.

### En quoi la conservation de ce type d'archives est-elle essentielle ?

Ces dossiers renferment une partie de la vie des anciens pupilles ou aujourd'hui des jeunes confiés à la protection judiciaire de la jeunesse. Il s'agit bien souvent d'éléments qu'ils ne connaissent pas ou qu'ils ont oubliés. Ne pas les conserver c'est enlever la possibilité à ces jeunes – qui sont bien sûr beaucoup plus âgés aujourd'hui – de retrouver ce qu'ils ont vécu, de comprendre ce qui a pu se passer dans leur enfance et adolescence. Les détruire c'est empêcher l'adulte de retrouver le jeune qu'il a été. Il faut absolument que les professionnels qui les accompagnent conservent, archivent ces documents car ils appartiennent aux jeunes.

*L'archivage des dossiers des mineurs confiés à la PJJ est un enjeu essentiel. C'est pourquoi la PJJ lance une campagne de sensibilisation à destination de ses professionnels. Une affiche, un livret et une vidéo rappellent l'obligation légale d'archiver, la marche à suivre et le rôle des Archives départementales.*

*Plus d'infos : <http://www.justice.gouv.fr/justice-des-mineurs-10042/>*

